

Fiche de données de sécurité

acc. à OSHA HCS

Version 1

Date d'impression 07/25/2023 Révisé le 07/25/2023

Nom commercial: Lingettes de nettoyage de lentilles sans alcool Veratti®

1 Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de produit : Lingettes de nettoyage de lentilles sans alcool Veratti®

Autres moyens d'identification

Code du produit : 1160LCW2FREE

Application de la substance / du mélange : Agent de nettoyage.

Fabricant / fournisseur:

Encon Safety Products

6825 West Sam Houston Parkway, North

Houston, Texas 77041

Tél. 713-466-1449 / 800-283-6266

Courriel: customerservice@enconsafety.com Poison Control Center - 1-800-222-1222

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange :

Le produit n'est pas classé selon le système général harmonisé (SGH).

Éléments d'étiquetage

Éléments de l'étiquette SGH: Ne s'applique pas. Pictogrammes de danger : Ne s'applique pas. Mot indicateur : Ne s'applique pas. Ne s'applique pas. Mentions de danger :

Renseignements supplémentaires

Symboles SIMDUT: Non contrôlé dans le cadre du SIMDUT (Canada).

Système de classification : Classements NFPA (échelle 0 - 4)



Classements HMIS (échelle 0 - 4)



□ Santé= 0 INCENDIE = 0

Autres dangers

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

PBT: Ne s'applique pas. vPvB: Ne s'applique pas.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique : Mélanges

	. •			
Informations	Informations sur les composants			
68515-73-1	D-Glucopyranose, oligomères, décyl octyl glycosides	<1.0 %		
	Dommages aux yeux. 1, H318			
110615-47-9	D-Glucopyranose, oligomère, glycosides d'alkyle en C10-16	<1.0 %		
	Dommages aux yeux. 1, H318 ; Irrit. cutanée. 2, H315			
55965-84-9	un mélange de : 5-chloro-2-méthyl-2 H -isothiazol-3-one et 2-méthyl-2 H - isothiazol-3-one (3:1)	<0.0015 %		
	Tox. aigue 3, H301; Tox. aigue. 3, H311; Tox. aigue. 3, H331 ; Corr. cutané. 1B, H314; Sens. cutanée. 1, H317			

Date d'impression 07/25/2023

Fiche de données de sécurité

acc. à OSHA HCS

Version 1

Révisé le 07/25/2023

Nom commercial: Lingettes de nettoyage de lentilles sans alcool Veratti®

111-30-8		<0.005 %
	Tox. aigue 3, H301; Tox. aigue. 3, H331; Resp. Sens. 1, H334; Corr. cutané. 1B, H314; Sens. cutanée. 1, H317; Liq. Infl. 4, H227	
3586-55-8	(Ethylendioxy) diméthanol	<0.05 %
	Tox. aigue 3, H301; Dom. aux yeux. 1, H318 ; Irrit. cutanée. 2, H315	
7732-18-5	Eau désionisée	>97.9435 %

4 Mesures de premiers soins

Description des mesures de premiers soins

Après inhalation : Apporter de l'air frais ; consulter un médecin en cas de plaintes.

Après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer abondamment.

Après un contact oculaire : Rincer l'œil ouvert pendant plusieurs minutes à l'eau courante. Consultez ensuite un médecin.

Après ingestion : Ne pas faire vomir; appeler immédiatement un médecin.

Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

5 Mesures de lutte contre un incendie

Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés : Utiliser des mesures de lutte contre l'incendie adaptées à l'environnement.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Conseils aux pompiers

Équipement de protection : Porter un appareil respiratoire autonome.

6 Mesures en cas de rejet accidentel

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Porter un équipement de protection. Tenir les personnes non protégées à l'écart.

Précautions environnementales :

Aucune mesure particulière n'est requise.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Éliminer le matériel contaminé comme un déchet conformément à l'article 13.

Référence à d'autres sections :

Voir la section 7 pour des informations sur la manipulation en toute sécurité.

Voir la section 8 pour des informations sur les équipements de protection individuelle.

Voir la section 13 pour les informations relatives à l'élimination.

7 Manipulation et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sûre : Éviter le contact avec les yeux.

Informations sur la protection contre les explosions et les incendies : Aucune mesure particulière n'est requise.

Conditions d'un entreposage sûr, y compris les incompatibilités éventuelles

Exigences auxquelles doivent satisfaire les entrepôts et les récipients : Aucunes exigences spéciales.

Informations sur l'entreposage dans une installation d'entreposage commune : Aucune mesure particulière n'est requise.

Fiche de données de sécurité

acc. à OSHA HCS

Version 1

Date d'impression 07/25/2023 Révisé le 07/25/2023

Nom commercial: Lingettes de nettoyage de lentilles sans alcool Veratti®

Informations complémentaires sur les conditions d'entreposage : Maintenir le récipient

hermétiquement fermé.

Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) : Aucune autre information pertinente disponible.

8 Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

Paramètres de contrôle

Composants dont les valeurs limites nécessitent une surveillance sur le lieu de travail :

111-30-8 glutaral

REL Valeur limite du plafond : 0,8 mg/m³, 0,2 ppm

Voir le guide de poche App. C

ΓLV Valeur limite du plafond : 0,2 mg/m³, 0,05 ppm

DSEN;RSEN;activé ou inactivé

Renseignements supplémentaires :

Les listes qui étaient valables lors de la création ont été utilisées comme base.

Contrôle de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux.

Éviter tout contact avec les yeux.

Équipement respiratoire : Pas nécessaire.

Protection des mains :



Gants de protection

Protection des yeux :



Lunettes de sécurité

Protection corporelle : Vêtements de protection pour le travail

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Informations générales

Apparence:

Forme : Chiffon imprégné (lingette).

Couleur : Incolore.
Odeur : Inodore

Seuil olfactif : Non déterminé.

Valeur pH: 6~8

Point /plage de fusion : Non déterminé.
Point /plage d'ébullition : Non déterminé.
Point d'éclair : >93 °C (>199 °F)
Inflammabilité (solide, gazeuse) : Non déterminée.
Température d'allumage : Non déterminée.
Température de décomposition : Non déterminée.

Danger d'explosion : Le produit ne présente pas de risque d'explosion.

Limites d'inflammabilité :

Inférieur :Non déterminé.Supérieur :Non déterminé.

Fiche de données de sécurité

acc. à OSHA HCS

Version 1

Date d'impression 07/25/2023 Révisé le 07/25/2023

Nom commercial: Lingettes de nettoyage de lentilles sans alcool Veratti®

Limites d'explosion :

Inférieur : Non déterminé. Supérieur: Non déterminé. Propriétés oxydantes : Non déterminées. Pression de vapeur : Non déterminée. Densité: Non déterminée. Densité relative : Non déterminée. Densité de la vapeur : Non déterminée. Taux d'évaporation : Non déterminé.

Solubilité dans / Miscibilité avec

Eau : Non déterminée.

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé.

Viscosité:

Dynamique: Non déterminée. **Cinématique:** Non déterminée.

Autres informations: Aucune autre information pertinente n'est disponible.

10 Stabilité et réactivité

Réactivité : Aucune donnée disponible.

Stabilité chimique

Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition si le produit est utilisé conformément aux spécifications.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse n'est connue.

Conditions à éviter : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Matières incompatibles : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Produits de décomposition dangereux : La formation de gaz toxiques est possible pendant le chauffage ou en cas d'incendie.

11 Renseignements toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aigue

Effet d'irritation primaire :

sur les yeux : Fortement irritant avec risque de lésions oculaires graves.

Informations toxicologiques supplémentaires :

Catégories cancérogènes

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

NTP (Programme national de toxicologie) :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

OSHA-Ca (Administration de la sécurité et de la santé au travail) :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Fiche de données de sécurité

acc. à OSHA HCS

Version 1

Date d'impression 07/25/2023 Révisé le 07/25/2023

Nom commercial: Lingettes de nettoyage de lentilles sans alcool Veratti®

12 Renseignements écologiques

Toxicité

Toxicité aquatique : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Persistance et dégradabilité : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Potentiel de bioaccumulation : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Mobilité dans le sol : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB :

PBT: Ne s'applique pas. **vPvB**: Ne s'applique pas.

Autres effets indésirables : Aucune autre information pertinente n'est disponible.

13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets :

Recommandations: Les déchets doivent être éliminés conformément aux réglementations locales.

Emballages non nettoyés :

Recommandations: L'élimination doit être effectuée conformément aux réglementations officielles. Les emballages qui ne peuvent pas être nettoyés doivent être éliminés de la même manière que le produit.

14 Informations relatives au transport

Numéro-UN

DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA: Ne s'applique pas.

Désignation officielle de transport UN

DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA: Ne s'applique pas.

Classe(s) de danger pour le transport

DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA

Classe: Ne s'applique pas.

Groupe d'emballage

DOT, ADR, IMDG, IATA:

Risques pour l'environnement:

Ne s'applique pas.

Précautions particulières pour l'utilisateur:

Ne s'applique pas.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention
MARPOL73/78 et au code IBC:

Ne s'applique pas.

15 Renseignements règlementaires

Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange

Superfund Amendments and Reauthorization Act (SARA, Loi modifiant et réautorisant le Superfund)

Section 355 (substances extrêmement dangereuses) :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Section 313 (listes de produits chimiques toxiques spécifiques) :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Proposition 65

Produits chimiques connus pour leurs effets cancérigènes :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Fiche de données de sécurité

acc. à OSHA HCS

Version 1

Date d'impression 07/25/2023 Révisé le 07/25/2023

Nom commercial: Lingettes de nettoyage de lentilles sans alcool Veratti®

Produits chimiques connus pour leur toxicité pour la reproduction chez les femelles :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Produits chimiques connus pour leur toxicité pour la reproduction chez les mâles :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Produits chimiques connus pour leur toxicité sur le développement :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Catégories cancérogènes

EPA (Environmental Protection Agency) :	
Aucun des ingrédients n'est répertorié.	
TLV (valeur limite d'exposition établie par l'ACGIH) :	
111-30-8 glutaral	A4
NIOSH-Ca (Institut national pour la sécurité et la santé au travail) :	
Aucun des ingrédients n'est répertorié.	

Éléments de l'étiquette SGH : Ne s'applique pas.

Pictogrammes de danger : Ne s'applique pas.

Mot indicateur : Ne s'applique pas.

Mentions de danger : Ne s'applique pas.

16 Autres renseignements

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles. Toutefois, cela ne constitue pas une garantie pour les caractéristiques spécifiques du produit et n'établit pas de relation contractuelle juridiquement valable.

Date de préparation / dernière révision : 06/09/2017

Abréviations et acronymes :

ADR : Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses

DOT : Département américain des transports

IATA : Association du Transport Aérien International

ACGIH: Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

NFPA: National Fire Protection Association- États-Unis

HMIS: Hazardous Materials Identification System- États-Unis

SIMDUT : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (Canada)

Irrit. cutanée : 2 Corrosion / irritation de la peau

— Catégorie 2

Dommages aux yeux. 1 Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Catégorie 1